BON DE COMMANDE

Nom Société: Kazyon Retail ICE: 003213841000068 Date de Commande: N°RC: 570411 N° de Commande: Adresse de Livraison: Date de Livraison: Adresse de Facturation: Nom du Fournisseur: N° Téléphone: Code du Fournisseur: Adresse:

Code Article Matériel	Description	Total Unité
1002	Article B	23
1007	Article G	34
1002	Article B	90
1007	Article G	45

- Les heures de réception sont de 8h à 14 h tous les jours, sauf le Samedi, le Dimanche et les jours fériés.
- Les commandes de produits seront exécutées conformément aux conditions mentionnées dans le contrat d'achat.
- Une copie du bon de commande et du bon de livraison en 3 exemplaires sont remises au responsable de la réception des produits en entrepôt par le représentant du fournisseur.
 - La facture est déposée avec une copie du Bon de Reception et du Bon de Livraison cacheté par la Société.
 Le numéro du Bon de Commande doit être mentionné sur le bon de livraison et sur la facture.
- Pour chaque commande, un bon de livraison séparé, et pour chaque bon de livraison, une facture séparée doit être émise. Le bon de livraison doit être émis en trois exemplaires.
 - La commande doit être livrée sur des palettes standard européennes (120 * 80 cm) et américaines (120 * 100 cm).
 - Le déchargement des commandes aura lieu dans l'entrepôt spécifié à la connaissance du représentant du fournisseur.
 - Les matériaux endommagés ou non standard ne seront pas reçus par le magasin.
 - La date de production de la commande livrée doit être conforme à la dernière série de production.
- Les matériaux qui ont dépassé plus d'un tiers (1/3) de leur période de validité ne seront pas reçus par le magasin, et la date de production des produits ne doit pas être antérieure à la date de production des produits recus dans la dernière commande.
- Le magasin ne recevra aucun produit sans code-barres, ou avec code-barres erroné, ou avec une modification de la résistance ou du poids du carton, ou tout autre élément non validé par la Direction Achat de KAZYON RETAIL.
 - La date du bon de livraison et de la facture doit correspondre à la même année de livraison de la commande afin d'éviter des erreurs de calcul en fin d'année.